

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** MONTPLET REPULSIF INSECTES

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** FR-2022-0042

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0013383-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

MONTPLET RÉPULSIF INSECTES
MEDICELS SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
LABELL SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
PRIMAPHARM SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
NOVEPHA SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
AUCHAN SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
SYSTEM U SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
RENOCIL SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
REDAMIL SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
REPELMOSQUITO SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
MEDISANTE SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
COSMIA SPRAY RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
BIOVECTROL FAMILLE - LOTION ANTI MOUSTIQUES
NEWELL RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES
PERFUM PROTECT RÉPULSIF ANTI MOUSTIQUES

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Laboratorios Montplet, S.L.U.
	Adresse	Via Trajana 53-59 08020 Barcelona Espagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2022-0042	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0013383-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	25/04/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	21/03/2032	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

**Nom du fabricant**

Laboratorios Montplet, S.L.U.

**Adresse du fabricant**

Vía Trajana 53-59 E-08020 Barcelona Espagne

**Emplacement des sites de fabrication**

Vía Trajana 53-59 E-08020 Barcelona Espagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

**Substance active**

1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate

**Nom du fabricant**

Merck KGaA

**Adresse du fabricant**

Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne

**Emplacement des sites de fabrication**

Merck S.L.U. Polígono Merck 08100 Mollet de Vallés Barcelona Espagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20

### 2.2. Type de formulation

AL - autre liquide

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

#### Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation locale.

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

##### Utilisation 1 - Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation - Application sur la peau

#### Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

#### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culex spp  
Nom commun: MOUSTIQUES  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Aedes spp  
Nom commun: MOUSTIQUES  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Anopheles spp.  
Nom commun: MOUSTIQUES  
Stade de développement: Adultes

#### Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Utilisation extérieure et intérieure dans des zones bien ventilées  
Utilisation en zones tempérées. Non destiné à être utilisé en zones tropicales.

<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation sur la peau Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 0,67 mg de produit par cm <sup>2</sup> de peau Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 0,67 mg de produit par cm <sup>2</sup> de peau 1 application maximum par jour Durée de protection : jusqu'à 8 heures.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Flacon pulvérisateur (avec gâchette) en PEHD ou PEHD recyclé ou PET : 25, 50, 75, 80, 100, 120, 125, 150, 200, 250, 500 et 1000 mL

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adultes et enfants &gt;12 ans : 4 pulvérisations pour la tête, 4 pulvérisations par bras, 1 pulvérisation par main, 7 pulvérisations par jambe et 2 pulvérisations par pied.</li> <li>- Enfants de 6 à 12 ans : 2 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras, 4 à 5 pulvérisations par jambe et 1 pulvérisation par pied.</li> <li>- Enfants de 2 à 6 ans : 2 pulvérisations pour la tête, 1 à 2 pulvérisations par bras, 3 pulvérisations par jambe et 1 pulvérisation par pied.</li> <li>- Enfants de 1 à 2 ans : 1 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras, 2 pulvérisations par jambe et 1 pulvérisation par pied.</li> <li>- Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 1 an</li> </ul>
--

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation
---

#### **4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### **5. Conditions générales d'utilisation**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Appliquer et répartir uniformément sur la peau à protéger. Ne pas vaporiser directement sur le visage, mais appliquer le produit avec les mains, en évitant le contact avec les yeux et la bouche. Se laver les mains après application du produit.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.
- L'utilisation du produit avec d'autres produits répulsifs n'est pas recommandée.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 minutes pour appliquer le produit répulsif.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, eau...) peuvent modifier la durée de protection.
- Les enfants ne doivent pas appliquer ce produit seuls. Le produit doit être appliqué sur les enfants par un adulte. Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide

#### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Ne pas inhaler.
- Ne pas ingérer.
- Utiliser dans des zones bien ventilées.
- Éviter le contact avec les yeux
- Éviter tout contact entre la peau traitée et des denrées alimentaires.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Ne pas utiliser le produit à proximité de denrées alimentaires, et de surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- Si un avis médical est nécessaire, avoir à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit.
- EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Protéger du gel
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Durée de stockage : 36 mois

## 6. Autres informations

-